

Microtoponymie endogène et exogène: un exemple de transmission orale au sud de Chamborand (Creuse, France)

Stéphane Gendron
France

*«L'espace est une société de lieux-dits, comme les
personnes sont des points de repère au sein du groupe».*
(Cl. Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, 1995, 203).

Résumé

L'étude que nous présentons repose sur l'élaboration de cartes de microtoponymes dans le canton de Grand-Bourg, plus précisément en limite des communes de Saint-Etienne-de-Fursac, Chamborand et Grand-Bourg (nord de la Creuse). Basées uniquement sur les résultats d'enquêtes orales effectuées de mai à juillet 2007, ces cartes offrent une représentation de l'espace nommé qui est sensiblement différente de la cartographie officielle (cadastres). A l'aide de ce vaste corpus (et de sa représentation cartographique), nous tenterons de définir les principales caractéristiques d'une microtoponymie essentiellement orale. Au-delà de leurs aspects fonctionnels, les microtoponymes sont au cœur du rapport que les hommes entretiennent avec la transmission, la mémoire. Car tout en structurant l'espace, ils font partie intégrante du patrimoine familial.

La microtoponymie, domaine longtemps négligé par les onomasticiens, est aujourd'hui largement explorée en France. D'importants répertoires ont été publiés, révélant l'existence d'un corpus onomastique extrêmement riche et diversifié (Tamine 2007; Braidy 2000; Taverdet 1989-1993). Signalons également la base de données microtoponymique du Thesaurus Occitan présentée par Jean-Claude Ranucci (2009). Cependant, la plupart des études reposent actuellement sur des relevés effectués sur la base des cadastres – du cadastre dit *napoléonien* au cadastre actuel – et ne se sont guère souciées de l'usage oral (Favre et Ranucci 2004). Le Bureau Régional pour l'Ethnologie et la Linguistique (BREL), en Vallée d'Aoste, a lancé en 1996 un projet de recensement systématique des toponymes propres à la tradition orale. En 2006, la recherche était achevée pour 65 communes sur 74, pour un total de 71 300 toponymes (Favre et Ranucci 2004).

Nous tenterons ici de dégager les principales caractéristiques de cette microtoponymie orale telle que nous l'avons perçue au travers d'une série d'enquêtes de terrain au sud de Chamborand, commune de la Creuse (canton du Grand-Bourg). Nous montrerons notamment qu'il faut établir une distinction entre microtoponyme *endogène* et *exogène*, entre le nom donné à une terre par son propriétaire et celui que donne à cette même terre l'exploitant d'un village voisin.

Le cadre géographique

Les relevés et enquêtes de terrain ont été effectués de mai à août 2007 dans le cadre d'une résidence d'écrivain organisée par l'association à *pierre vue* (Saint-Étienne-de-Fursac). Nous avons concentré notre étude sur huit villages et hameaux situés au sud de Chamborand: Bellivier, Taulisse, La Petite Faye, La Bussière, La Barre, Lurat, Les Planches et Montigoux. Malgré les profonds bouleversements qui ont marqué l'agriculture depuis la Seconde Guerre Mondiale, la

région a conservé son paysage traditionnel: pays de bocage avec des bouquets d'arbres parsemant les prés et les terres labourées, avec des haies vives entourant les champs, «pays vert et mouvant et tout mouillé d'eaux vives» (Schmitt et Timbal 1935: 20). Cette zone géographique est également réputée pour son riche patrimoine archéologique ainsi que son filon de mispickel aurifère exploité depuis l'époque celtique (Cauuet 2004). Le cadre géographique choisi a été restreint pour deux raisons: la microtoponymie y étant très abondante, il eut été impossible de mener des enquêtes approfondies sur un plus large territoire. Et, surtout, nous souhaitions limiter les enquêtes à une zone où tous les témoins se connaissent, et où les réseaux de sociabilité sont préservés.

Les enquêtes

Chaque enquête implique une réflexion épistémologique préalable et une adaptation au contexte. Afin de réduire le plus possible les réponses artificielles ou inexactes (Soulas de Russel 1996; Daget 2002), nous avons souhaité collaborer avec Odette Vieillerivière, institutrice retraitée résidant à La Barre, hameau situé au cœur de notre zone d'étude. Son excellente connaissance de la région et surtout les liens privilégiés qu'elle entretient avec les personnes rencontrées nous ont été précieux. Le fait même de sa présence à chacune des rencontres nous a permis d'établir rapidement des relations fondées sur la confiance et l'échange. De manière générale, il est essentiel de faire en sorte que les objectifs visés par ce type d'entretiens ne soient pas les seuls sujets de conversation. Les microtoponymes doivent être saisis et analysés dans le contexte global des échanges qui les font surgir naturellement: espaces cultivés, parcourus, points de repères, événements particuliers, etc. Ainsi, nous avons rencontré nos témoins (seuls ou en couple) à plusieurs reprises et dans des lieux différents (domicile, abords des bâtiments d'exploitation, campagne environnante).

Accueillis à domicile, généralement dans la salle à manger, nous avons procédé à la collecte des noms de parcelles. Celle-ci a été effectuée avec le support de cartes muettes à l'échelle de celle du cadastre. Partant des principaux repères que sont les habitations et les routes ou chemins, notre travail a consisté à repérer puis noter au crayon tous les noms de parcelles connus des personnes. Dans certains cas, plusieurs visites ont été nécessaires pour compléter la carte. Le collectage à domicile a été systématiquement complété par une visite sur les lieux. Ces repérages ont eu pour principale fonction de faire *marcher la mémoire* autrement que par la reconnaissance abstraite sur une carte.

Tous les entretiens – d'une durée approximative de 1h30 à 2 heures chacun – ont été enregistrés. J'ai utilisé pour cela un enregistreur MP3 équipé de *Mini Disc* qui ont été gravés sur disques compacts pour en faciliter l'écoute.

Ensuite, de larges extraits de ces entretiens ont été transcrits sur un *journal de bord*. J'ai pris soin de transcrire phonétiquement les toponymes cités (selon le système de transcription phonétique du THESOC [thesaurus.unice.fr]), et de les replacer dans un contexte plus large. La prise en compte des commentaires annexes, que l'on pourrait considérer dans un premier temps comme accessoires, peut s'avérer utile dans bien des cas. La plupart des noms évoqués sont en effet le support de commentaires, de discussions, d'explications ou de traductions qu'il serait regrettable d'occulter.

Les témoins

Les enquêtes ont été réalisées entre mai et août 2007 auprès de quatorze personnes résidant actuellement dans les huit villages cités, qui ont une excellente connaissance du parcellaire environnant. En effet, la plupart sont (ou étaient) agriculteurs, pratiquant par conséquent les terres correspondant à notre zone d'étude. Seuls font exception Odette Vieillerivière, institutrice

retraîtée dont les parents étaient agriculteurs et Élie Malty, maire de Saint-Étienne-de-Fursac entre 2002 et 2008, ancien cheminot ayant vécu son enfance à Bellivier et Taulisse.

Voici, par ordre chronologique, les noms des différentes personnes rencontrées de mai à fin juillet 2007:

- Paule et Joël (dit Jojo) Bouyer, La Bussière (Saint-Étienne-de-Fursac, 75 et 78 ans)
- Gabrielle Couteau, La Barre (Chamborand, 63 ans)
- Ginette et Jules Fedon, Lurat (Le Grand-Bourg, 82 et 85 ans)
- Karine et David Lestang, Lurat (Le Grand-Bourg, 33 et 38 ans)
- Madelaine et Roger Lafaye, Montigoux (Saint-Étienne-de-Fursac, 75 et 82 ans)
- Élie (dit Lily) Malty, Bellivier, Taulisse et La Petite Faye (Chamborand, 68 ans)
- Odette et Raymond Noël, La Bussière (Saint-Étienne-de-Fursac, 85 et 87 ans)
- André Vieillerivière, moulin des Planches (Chamborand, 72 ans)
- Odette Vieillerivière, La Barre (Chamborand, 72 ans)
- René Volondat, Montigoux (Saint-Étienne-de-Fursac, 93 ans).

La relation au temps

Transmission du patrimoine microtoponymique

Les noms de parcelles sont généralement ressentis par nos témoins les plus âgés – tout autant que les parcelles elles-mêmes – comme un élément du patrimoine transmissible. Quand trou de mémoire il y a, c'est avec chagrin, parfois avec constat d'inutilité. Ainsi, selon Jules Fedon, «*les plus jeunes ne les connaissent plus, ça ne leur sert à rien*» (juillet 2007). C'est, en filigrane, toute l'évolution du monde agricole qui est attestée au travers de ce constat. Les noms établissaient un lien indéfectible entre les hommes et la terre, une proximité à la mesure de leur profusion. Avec la disparition progressive des noms dans les documents officiels se profile désormais la trace de la disparition des pratiques agricoles. Car en occultant la microtoponymie, non seulement le cadastre actuel offre une vision erronée des représentations du territoire, mais il est ressenti comme un déni du patrimoine rural. Les remembrements réalisés dans la région¹ ont accentué – récemment plus fortement que par le passé – l'écart entre la représentation fidèle de l'espace et sa conception arbitraire, jugée «*administrative*». Or la toponymie orale restitue la réalité vécue, celle du quotidien faite d'échanges, de déplacements et de repères. Au yeux des aînés, l'enjeu est de taille: il s'agit du respect de la mémoire toponymique, comme partie intégrante d'un patrimoine menacé.

Microtoponymes et histoire familiale

La plus ou moins grande connaissance des microtoponymes dépend pour une large part du lien de propriété (ou de non-propriété) des habitants du lieu avec les parcelles: la précision est grande quand ils nomment les terres qu'ils exploitaient, les pâtures, les jardins, les bois qui étaient «*dans la famille*». Elle est sinon beaucoup plus fragmentaire: «*Hormis les parcelles de mes parents, j'ai du mal à me rappeler de certaines parcelles*» (Élie Malty, juillet 2007). Mais cette connaissance ne se limite pas à une succession de noms. C'est la capacité à en retracer l'histoire qui importe:

«*Alors là je vais encore vous amuser. Là, c'était Le Peux Coux Lucien. Mais ce Peux Coux Lucien, il avait été attribué à l'Ezilda [= Ezilda Gerbaud, parente de Jules Fedon]. Mais chez nous il y avait une terre que grand père aimait bien. Et on l'avait perdue. Alors, quand Lucien l'a vendue, Nicolas l'a achetée et j'ai dit «je suis bien contente»! J'avais retrouvé Le Peux Coux du grand père. C'est des choses que j'aime bien dire, voyez vous*» (Mme Noël, La Bussière).

«Là, c'est La Sagnette. Ce carré là qui avait appartenu à Chéroux, puis qui avait été à Vareillaud, et au total qui a été donné à Pêcher au remembrement. Tu sais, avec tous ces changements...!» (J. Fedon, Lurat).

«Là en dessous c'est Les Dix Cartelées. Il y a une parcelle aux deux Vareillaud et nous on avait un petit bout de bois et il y avait un autre bout de bois qui était à Gerbaud du Moutier [= Le Moutier, village situé au Grand-Bourg, Creuse, à environ 4 kilomètres de Lurat] et qui a été vendu. C'est à ma sœur maintenant.» (idem)

Les noms de parcelles sont un témoignage condensé de l'histoire familiale, et des relations étroites qui ont été entretenues avec les familles voisines. Ils assurent une forme de continuité entre le passé et le présent, tout en jouant un rôle essentiel dans les échanges. Dire et redire les noms (noms de lieux et noms de personnes) procure en effet un réel plaisir à ceux qui les prononcent. Leur évocation – ils ont été dans nos échanges un sujet en soi – a pour vertu de faire ressurgir tout un monde, tout un environnement sonore. Mais ce plaisir ne serait pas si marqué si les noms ne représentaient pas – aux yeux des aînés – la résistance aux changements, aux mutations traversées et subies. Certes, la campagne a beaucoup changé, le remembrement a considérablement bouleversé les structures parcellaires traditionnelles, mais les noms de lieux, eux, demeurent.

Transmission aux nouvelles générations

Pourquoi la transmission des toponymes aux nouvelles générations est-elle ressentie comme une nécessité? D'une part, parce que les noms de lieux sont essentiels dans la connaissance et la maîtrise du territoire. En effet, les microtoponymes portent en eux-mêmes des indications sur la nature et l'usage des parcelles: pâture ou culture, bois ou jachère, coudert, verger, jardin, etc. Ils permettent de s'orienter facilement, d'indiquer des déplacements, de dire précisément où l'on se trouve. D'une part, certains noms sont encore parlants (contrairement aux noms des hameaux et villages) et ne nécessitent aucun commentaire, car ils sont constitués sur la base d'appellatifs transparents pour une génération qui entendit parler le limousin pendant toute sa jeunesse. Il faut préciser que les personnes interrogées dans le cadre de cette enquête appartiennent à cette génération où les parents s'interdisaient généralement de parler limousin à leurs enfants. Nos témoins de plus de 60 ans comprennent le patois, mais ne le parlent pas. Et malgré les revalorisations tardives qu'a connues l'occitan, les répugnances à dire les toponymes en limousin sont extrêmement fortes (Robert 1991: 455–460). Voici quelques exemples de ces commentaires toponymiques:

- «Ce chemin on l'appelait La Vieu [vj'ø], le petit chemin, quoi» (É. Malty).

Lo vieu ou *vio* c'est le 'chemin', l'un des nombreux représentants du latin *via* 'voie, route, chemin, rue' (Gendron 2006: 24).

- «Les Fourgasses, c'est parce qu'il y a des ronces» (A. Vieillerivière).

Fourgasse provient de *forgassa* 'fourré', mot attesté en Limousin (Lavalade 2001: 101).

- «Ici c'était La Croue, la croix si vous voulez» (J. Fedon).

Croue, s.f. 'croix' (Dhéralde 1968–1969: 92).

- «Las Couas [kw'a] c'est des queues, des prés, des trucs comme ça. On dit aussi la couade pour boire» (M. Lafaye).

De l'occitan *coas* 'queue' (Potte 1975: 1761), avec son emploi métaphorique pour désigner une parcelle allongée. On rencontre la graphie Quouas ou Couas. Las Couas est une parcelle 'sur les queues', l'amont d'un étang selon Maurice Robert (1991: 500).

- «*Cette terre on l'appelle La Bouège, car c'est inculte*» (Mme Noël).

Selon Villoutreix, «Appellatif désignant des terres labourables mises en culture ou laissées en friche, sans périodicité régulière, mais en fonction des besoins économiques ou des poussées démographiques» (Villoutreix 1992: 30; 2002: 139).

- «*Sous Sagnant, ça veut dire la petite sagne*» (M. et Mme Noël).

C'était Le Peu Brula, parce qu'il avait brûlé. Je l'ai vu brûler. Ça faisait des torchères, comme un sapin qui s'enflamme» (É. Malty).

«La terre au dessus c'était la terre dau Beilli, parce que là il y avait un bélier qui montait l'eau à la Petite Faye» (idem).

La Terre dau Beilli se trouvait dans une parcelle nommée Les Buiges (cad. nap., n° 77). Le bélier hydraulique fut inventé par Montgolfier. Il servait à élever une masse liquide par l'utilisation du phénomène du *coup de bélier* (choc produit à l'intérieur d'une conduite lorsque l'écoulement de l'eau est brusquement interrompu). Le système a été très en vogue à la fin du XIX^e siècle.

- «*(À propos de Las Vias) La Via c'était un petit chemin en patois. On pouvait le dire mais on ne le disait pas. Ce n'était pas tellement dans les habitudes du pays. Plutôt le tsemi, ou le tseminée, le petit chemin*» (M. Lafaye).

«La Ribière, nous on l'appelle Le Maroc; parce que c'est le plus loin de chez nous» (J. Fedon).

Le Maroc n'est pas un cas isolé. Yves Lavalade relève Le Maroc à Miallet et Neuvic-Entier (Haute-Vienne). Le nom, de formation récente, indique généralement des terres éloignées (Lavalade 2000).

- «*On avait un bout c'était La Chanebièrre. C'est là qu'ils faisaient du chanvre dans le temps*» (J. Fedon).

Il s'agit bien entendu d'une chènevière, du limousin (s.f.) *chanabiero*. Le mot provient du latin *hortus* 'jardin'. La collision entre *or* et *hort* explique qu'on assimile couramment les terres ainsi nommées à la richesse, la fertilité.

- Mme Noël: «*Le petit recoin derrière la maison de Noël, c'était le Rembarras.*

M. Noël: D'ailleurs, c'était bien un rembarras, c'était fermé tout le tour.

Mme Noël: Oui ça faisait un petit enclos. C'était en terre» (M. et Mme Noël)

Rembarras est un composé du préfixe Ren- (celui de renfermer par ex.) et de l'occitan *barar* 'fermer'. Le sens d'«endroit clôturé» est attesté par un point d'enquête de l'*Atlas Linguistique du Centre* (166 [nord de l'Indre]). Le verbe *rembarrer* est attesté par Jaubert au sens de 'border un lit' (Jaubert 1864: 574), et de 'barricader' à Vouvant en Vendée (Rézeau 1976, § 296). Nous ne connaissons pas d'autres toponymes du type Le Rembarras.

- «*La Taille des Barraud, parce qu'elle avait été achetée à un monsieur qui s'appelait Barraud*» (É. Malty)

«Là c'était l'avenue Vapeur. Le propriétaire était très actif. Ils étaient deux frères, un qui s'appelait Vapeur et celui du Moultier... ah je ne me rappelle plus de son nom» (M. Noël).

Vapeur était le surnom de M. Gerbaud. Blessé à la jambe pendant la Première Guerre Mondiale, M. Gerbaud boitait et touchait une pension d'invalidité. Ce surnom était dû au fait que malgré ce handicap, il était très actif et marchait toujours à bonne allure.

Connaître les parcelles, c'est aussi identifier avec précision depuis l'enfance les lieux évoquant le danger: risques de se perdre, de se noyer, de se faire mordre par les vipères, écorcher par les ronciers, etc. A ce sujet, nous avons recueilli plusieurs témoignages liés aux risques de noyades, les enfants étant toujours attirés par l'eau des fontaines ou des pêcheries. Les noms de

lieux sont censés dissuader les enfants de fréquenter leurs abords hors la surveillance des adultes. De manière générale, on constate que ces lieux ont souvent des noms repoussoirs, effrayants ou rappelant la présence de bêtes maléfiques. Le thème des animaux enleveurs d'enfants est en effet encore largement employé.

• «*Dans la petserie il y avait quelque chose qui faisait mmm... mmm... [bouche fermée, en faisant un bruit de marmonnement]. C'était des petites grenouilles, ils [les parents] appelaient ça la bandée, je m'en rappelle. Pour nous faire peur, pour ne pas qu'on aille trop près, ils disaient: la bandée va t'amenar*» (É. Malty, mai 2007).

Bandée est attesté au sens de 'troupeau' dans la Creuse (Potte 1975: 1798).

À Lurat, en contrebas du village, on raconte qu'«une petite se serait noyée» dans la fontaine dite «Font de Mer» (J. Fedon). Cette tradition locale pourrait être liée à une étymologie populaire: Font de Mer, comprise 'fontaine de la mort', du limousin *mer* (participe de *muri*) 'mort' (Dhéralde 1969: 241).

La relation à l'espace

Les lieux à double dénomination

Nos enquêtes ont révélé que certaines parcelles peuvent recevoir différents noms selon les locuteurs. Dans cette région, elles diffèrent non seulement en fonction de la position que les personnes qui les citent occupent dans l'espace (être de tel ou tel village), mais surtout en fonction de la relation que celles-ci entretiennent avec la terre (principalement en être propriétaire ou non). Par exemple, si Jules Fedon, agriculteur à Lurat, nomme une parcelle *Le Grand Peu*, ceux du village voisin diront *Le Peu de Lurat*, et d'autres *La Terre à Fedon*. Cette double nomination est plus fréquente pour les parcelles situées en limite de propriété.

De manière générale, seuls ceux qui possèdent la terre et qui l'ont reçue de leur famille peuvent lui donner son *vrai* nom (que nous nommerons *endogènes* par opposition aux noms *exogènes*). Sont détenteurs et utilisateurs des noms des parcelles ceux qui la possèdent et eux seuls. Autrement dit, l'usage du nom renvoie à la propriété du sol. Si je souhaite connaître le nom d'une parcelle située à proximité du village, mais qui n'a jamais été «*dans la famille*», on me répondra avec précaution: «*je ne sais pas comment ils l'appellent, mais nous on dit...*». Et lorsque le nom est inconnu, c'est aux principaux intéressés qu'il faut poser la question.

Pour nommer les terres des voisins, le mode le plus traditionnel est du type *Appellatif + Nom* (ou *prénom*) du propriétaire (ex. *La Terre à l'Ezilda*). D'ailleurs on continue régulièrement à attribuer à la parcelle le nom de quelqu'un qui ne la possède plus ou qui est décédé depuis longtemps. Un autre mode de formation parallèle consiste à nommer les parcelles en fonction de celui du village voisin (ex. *Les terres de Lurat, Les Paturaux de La Barre*). Ainsi David Lestang, évoquant les parcelles situées aux confins de ses terres et situées près de celles de La Bussière et du Le Moulin des Planches: «*Le Pré qui touche la Bussière c'est le Pré de La Bussière, le pré qui touche les Planches c'est le Pré des Planches, de l'autre côté c'est la Terre des Planches et la terre qui est en blé actuellement c'est la Terre de la Bussière puisqu'elle est près de La Bussière.*»

Pour résumer, et partant du schéma général suivant:

Famille A (propriétaire) -----> parcelle X
 = nom endogène
 parcelle Y <----- famille B (village voisin)
 = nom exogène

deux principaux cas de figure se présentent :

a) le nom de la parcelle X diffère totalement de celui de la parcelle Y :

- Jules: *«La terre de La Pente, tellement difficile à travailler (...) qui joignait au bois des Fayens (...). On avait une futaie, là.*

Odette: *Nous, à La Barre, on disait Les Sièges.*

Jules: *Nous, on disait Les Fayens, car il y avait des grands fayens [fayē].»* (conversation entre Odette Vieillerivière et Jules Fedon à Lurat)

Autres exemples:

- Odette: *«Pour nous là c'est Le Peu.*

M. et Mme Lafaye: *Eh bien pour nous c'est La Betoule.»* (O. Vieillerivière, M. et Mme Lafaye)

- *«Les Ribières, nous on l'appelle Le Maroc parce que c'est le plus loin de chez nous»* (J. Fedon).

- Pour une parcelle nommée Perragude à Lurat: *«Ici pour nous c'est le Pré aux Chevaux»* (D. Lestang)

- Pour une portion de la parcelle nommée Le Champ Pérot à La Barre: *«Ici c'est la Terre de Fursac»* (D. Lestang)

«L'autre petit morceau c'est La Cabane [suite de l'enregistrement: «Parce qu'il y avait une cabane à cet endroit.»] » [= Le Champ Pérot selon O. Vieillerivière, de La Barre] (D. Lestang)

- Pour une parcelle nommée Fond de Mer à Lurat: *«Là c'est Le Pré de Constant»* [= Constant Navarre] (D. Lestang)

b) le nom de la parcelle X comporte un élément (appellatif) commun avec la parcelle Y :

Jules Fedon, agriculteur à Lurat, nomme une parcelle «Le Grand Peu», alors que ceux du village voisin diront «Le Peu de Lurat».

- *«On l'appelle La Sagne de la Barre». Odette Vieillerivière: «On disait nous la Sagne du Bas, La Sagne de Pimpaud et La Sagne de Joffre»* (J. Fedon)

- *«Pour Le Peu, (ou Le Peu de la Barre), nous on dit Le Peu de la Michèle» [= Michèle Pimpaud]»* (D. Lestang)

Chacun est généralement bien conscient de cet écart entre l'usage toponymique de celui qui détient la terre et celui (ou ceux) des autres propriétaires.

- *«Là, c'est les Quatre Sétérees. Mais alors là, Galateau comment il l'appelle, je n'en sais rien»* (J. Fedon)

- *«Dans le temps il y avait plusieurs parcelles, 7 ou 8 parcelles. Par exemple, le haut ça s'appelait Le Salinier. Là, peut-être que ça portait un autre nom, mais nous on l'appelait La Couture.»* (idem).

Dans tous les cas, on constate que le nom endogène est celui que l'on retrouve le plus régulièrement sur le cadastre napoléonien ou dans les anciens titres de propriété. Ce qui caractérise nettement les noms exogènes c'est qu'ils sont fortement motivés et signifiants pour ceux qui les emploient. Ces noms contiennent le plus souvent des composés dont tous les éléments (appellatifs, noms de personnes, noms de lieux...) sont entièrement transparents: Les Fayens, *«car il y avait des grands fayens»*; Le Maroc (*«parce que c'est le plus loin de chez nous»*), Le Peu de la Michèle, *«parce qu'il appartenait à la Michèle, Michèle Pimpaud»*, La Cabane, *«il y avait une cabane à cet endroit»*, Le Jardin Parisien, *«c'est un petit jardin parce que un Parisien ça ne travaille pas beaucoup»*, etc.

Conclusion

La microtoponymie, au-delà de sa fonction principale de nommer un lieu, un terrain, un verger, de fournir des coordonnées pour s'orienter, donne de précieuses indications sur la nature des sols et jalonnant le territoire par des signes diachroniques.

Nous avons vu que les microtoponymes sont généralement accompagnés de récits qui mettent en scène les différents propriétaires des parcelles. Ils sont un condensé de la mémoire familiale et font ressurgir les noms et prénoms de ceux qui les ont exploitées. Ils chargent le territoire d'une épaisseur historique et d'une dimension affective. De manière générale, les toponymes expriment le souci de la transmission d'un patrimoine qui se superpose avec celle des propriétés.

Au quotidien chacun fait un usage des noms – endogènes comme exogènes – qui renseigne d'emblée sur le lien que l'habitant entretient avec les lieux. En d'autres termes, la variabilité des formes toponymiques rencontrées renvoie à une stratification sociale. Les noms de parcelles et de lieux-dits ne renseignent pas seulement sur leurs détenteurs; ils sont un *feuilleter* de signifiants donnant des indications sur la nature des parcelles, les particularités du sol (arbre, pierre remarquable, trou d'eau, source, etc.), les anciens propriétaires, etc. Ils sont d'indispensables repères dans la structuration toponymique du territoire.

Enfin, nous avons pu voir que les noms endogènes et les noms exogènes ne se situent pas sur le même plan. De l'intérieur, les noms endogènes se maintiennent au-delà des modes d'occupation du territoire (on s'efforce en tout cas de les maintenir); leur origine – quand elle est connue – s'est transmise en même temps que le nom et renvoie à des éléments de connaissance que celui-ci ne fournit pas intrinsèquement. De l'extérieur, les noms exogènes changent au fil du temps et des générations. Chacun est d'ailleurs conscient de cette variabilité. Ils sont, contrairement aux endogènes, directement signifiants et ne requièrent pas de connaissance héritée des anciens.

Par conséquent les deux catégories de toponymes se côtoient sans s'exclure ni s'opposer sur un même territoire. Deux (parfois trois) modes de désignations se côtoient ainsi pour des mêmes lieux. Au toponymiste de savoir faire la différence. S'il délaisse la tradition orale et ne retient que les seuls microtoponymes cadastraux, le chercheur prend le risque de mêler des formations endogènes et exogènes puisque la seule analyse des cadastres ne permet pas d'en mesurer les spécificités respectives. Le nom endogène, objet de transmission, devra faire l'objet d'une attention plus soutenue fixation de la part des chercheurs désireux de comprendre les conditions favorables à la création de néotoponymes. Seules les enquêtes de longue durée auprès de personnes appartenant à plusieurs générations permettront de répondre à la question suivante: comment un nom exogène devient-il endogène à son tour?

Note

1. Le remembrement de Chamborand a eu lieu de 1983 à 1985, celui du Grand-Bourg de 1980 à 1982, et celui de Saint-Étienne-de-Fursac de 1963 à 1966.

Bibliographie

- Braidy, Étienne. 2000. *Corpus microtoponymique de la Marne: cadastre napoléonien*. Reims: Parc naturel de la montagne de Reims.
- Cauuet, Béatrice. 2004. *L'or des Celtes du Limousin*. Limoges: Culture et Patrimoine en Limousin.
- Daget, Philippe. 2002. Enquête pastorale et enquête ethnographique: vers une anthropologie symétrique? *Natures Sciences Sociétés* vol. 11, n°1, 46–50.
- Dhéralde, Louis. 1968–1969. *Dictionnaire de la langue limousine*. Limoges: Société d'Ethnographie du Limousin, de la Marche et des régions voisines.

- Favre, Saverio, et Jean-Claude Ranucci. 2004. Présentation. Dans: Saverio Favre et Jean-Claude Ranucci (éd.), *Toponymie de l'espace alpin: regards croisés*, 147–161. Nice: Corpus, Les Cahiers 2.
- Gendron, Stéphane. 2004. *Les noms de lieux de l'Indre*. Châteauroux: Académie du Centre – CREDI éditions. (rééd. version électronique, 2008).
- Gendron, Stéphane. 2006. *La toponymie des voies romaines et médiévales. Les mots des routes anciennes*. Paris: Errance.
- Imbs, Paul. 1971–1994. *Trésor de la Langue Française. Dictionnaire de la langue du XIX^e siècle et du XX^e siècle (1789–1960)*. Paris: Gallimard.
- Jaubert, Hippolyte. 1864. *Glossaire du centre de la France*. Paris.
- Lavalade, Yves. 2000. *Dictionnaire toponymique de la Haute-Vienne*. Limoges: Lucien Souny.
- Lavalade, Yves. 2001. *Dictionnaire français-occitan*. Limoges: Lucien Souny.
- Lévi-Strauss, Claude. 1962. *La Pensée sauvage*. Paris: Plon.
- Potte, Jean-Claude. 1975, 1987, 1992. *Atlas linguistique et ethnographique de l'Auvergne et du Limousin*. Paris: C.N.R.S. (3 vol.).
- Ranucci, Jean-Claude. 2009. Microtoponymie et bases de données; méthodes et problèmes. L'exemple de la base de données microtoponymique du Thesaurus occitan. Dans: Marie-José Dalbera-Stefanaggi (éd.), *128^e Congrès des Sociétés Historiques et Scientifiques*, Bastia. 2003.
- Rézeau, Pierre. 1976. *Un patois de Vendée. Le parler rural de Vouvant*. Paris: Klincksieck.
- Robert, Maurice. 1991. *Mémoire et identité. Traverses ethnohistoriques en Limousin*. Limoges: Maison Limousine des Sciences de l'Homme.
- Schmitt, Alphonse, et Timbal L. 1935. *La Région limousine*. Paris: Charles Lavauzelle.
- Soulas de Russel, Dominique. 1996. Rappel des règles de l'ethnographie. *Revue Pénitentiaire et de Droit Pénal*, 133sq. Paris: Université de Nanterre.
- Tamine, Michel. 2007. *Corpus microtoponymique des Ardennes d'après le cadastre napoléonien*. Reims: CERHIC.
- Taverdet, Gérard. 1989–1993. *Microtoponymie de la Bourgogne*. Fontaine-lès-Dijon: A.B.D.O. (12 vol.).
- Villoutreix, Marcel. 1992. *Noms de lieux de la Corrèze*. Limoges: Association des Antiquités Historiques du Limousin.
- Villoutreix, Marcel. 2002. *Les noms de lieux du Limousin, témoins de l'histoire d'une région*. Limoges: Association des Antiquités Historiques du Limousin.
- Wartburg, Walther von. 1922–1987. *Französisches Etymologisches Wörterbuch. Eine Darstellung des galloromanischen Sprachschatzes*. Leipzig–Tübingen–Bâle.

Abréviations

cad. nap.: cadastre napoléonien

FEW: *Französisches Etymologisches Wörterbuch*

Stéphane Gendron
 Études Onomastiques en Région Centre
 16, rue Chaude
 37270 Véretz, Touraine
 FRANCE
 stephanegendron@wanadoo.fr